

COPIE DE RÉOLUTION

Séance ordinaire des membres du conseil tenue en présentiel à la salle Louis-Philippe-Anctil, située au 59, rue Saint-Laurent à Sainte-Luce (secteur Luceville), le lundi 2 mai 2022 à 20 h 10, à laquelle sont présents :

Les conseillers, monsieur Ovila Soucy, madame Sandra Bérubé, monsieur Joël Gagnon, monsieur Victor Carrier, monsieur Rodrigue St-Laurent et madame Marie Côté sont présents dans la salle, tous formant quorum sous la présidence de la maire, madame Micheline Barriault qui est aussi présente dans la salle.

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Nancy Bérubé, est également présente dans la salle.

Certifiée copie conforme de la résolution 2022-05-255

Bee City Canada (Ville amie des abeilles)

ATTENDU QUE l'objectif de la désignation Bee City Canada est la promotion d'habitats et de communautés en bon état et durables pour les pollinisateurs;

ATTENDU QUE les abeilles et les autres pollinisateurs autour du globe sont victimes d'un déclin inquiétant du fait du morcellement des terres, de la perte d'habitats, de l'utilisation de pesticides, de l'industrialisation de l'agriculture, du changement climatique et de la propagation de maladies et de parasites, menaçant ainsi le bon état futur de la faune et de la flore;


ATTENDU QUE les villes/cantons/communautés Premières nations et leurs habitants ont la possibilité de protéger les abeilles et les pollinisateurs dans les espaces publics et privés;

ATTENDU QUE protéger les pollinisateurs favorise la prise de conscience environnementale et le maintien du bon état écologique, tout en améliorant les échanges et l'engagement parmi les membres de la communauté;

ATTENDU QU'en devenant une Ville amie des abeilles, la Municipalité de Sainte-Luce peut mettre en valeur des initiatives déjà en place et engager davantage les communautés locales à faire preuve de créativité et d'innovation dans le but de promouvoir une vie plus saine au sein de la communauté;

ATTENDU QUE le conseil municipal est autorisé à soumettre une demande de désignation de Ville amie des abeilles auprès de Bee City Canada;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller, monsieur Victor Carrier, appuyé par la conseillère, madame Marie Côté, et unanimement résolu que la Municipalité de Sainte-Luce accepte la désignation de Ville amie des abeilles et s'engage à respecter les normes du programme de Bee City Canada.



Nancy Bérubé

Nancy Bérubé

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

3 mai 2022